

# COORDINATEUR DE PARCOURS (RÉF. C1)

Le développement des réponses à l'égard des personnes en situation de handicap entraîne un changement radical de paradigme. Etayées par l'ensemble des textes législatifs, des rapports, des recommandations, les modalités d'accompagnement et de prises en charge se déclinent de plus en plus en fonction des besoins et des aspirations de la personne. Le passage d'une offre formalisée (uni-structurale) à une offre composée (multi-structurale) implique la mise en place de liaisons entre des acteurs de divers champs. Ce processus nécessite l'émergence de nouvelles postures, de nouvelles techniques, donc du développement de compétences spécifiques inhérentes à la compréhension de l'environnement et des acteurs pour une réponse collective sur mesure (la bonne réponse au bon moment au bon endroit).

## OBJECTIFS

- **Comprendre** les enjeux de la coordination de parcours
- **Identifier et analyser** les situations de handicap complexe
- **Identifier** les impacts de l'offre du territoire sur les situations de handicap complexes
- **Savoir transmettre** l'ensemble des éléments relatifs à une situation complexe

## PROGRAMME

### Déploiement des dispositifs sur le(s) territoire(s) au service du parcours de vie - jour 1

- Evolution du cadre législatif : vers la logique de parcours
- Posture du coordinateur de parcours : aspects déontologiques
- Recueil et partage des données : partenariat, maillage territorial, transdisciplinarité
- Présentation de trois situations concrètes

### Conduire une démarche de projet de territoire - jour 2

- Outils de mise en œuvre de la coordination de parcours
- Témoignages de professionnels

### Mise en situation pratique - jour 3

- Ateliers sur les vignettes présentées lors de la 1ère journée
- Analyse commune
- Bilan de la journée

en partenariat avec



## COMPÉTENCES VISÉES

- **Développer** la fonction d'étayage du parcours de vie de la personne en situation de handicap complexe

### PUBLIC

Tout professionnel souhaitant développer ses connaissances en coordination de parcours

### PRÉREQUIS

Les stagiaires seront sélectionnés selon leur profil d'emploi : professionnels accompagnants des personnes présentant un handicap rare

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en face à face
- Temps de réflexion en sous-groupes
- Support de formation et documents ressources (fiches pratiques, annuaires, cartes...) remis sur clé USB

### INTERVENANTS

- Pilotes des Équipes Relais Handicaps Rares (ERHR) Île-de-France, Nord-Ouest et Rhône-Alpes
- Témoignages de professionnels sur leur pratique de coordination de parcours dans le champ médico-social et le champ sanitaire

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation de satisfaction
- Évaluation des connaissances acquises : QCM avant-après
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles : questionnaire « à froid »
- Feuille d'émargement signée par demi-journée

**DURÉE** 3 jours, soit 21 heures

**NB. DE PARTICIPANTS** 10 min. | 20 max.

### DATES ET LIEUX

du 19 au 21 mars 2019 à Caen

du 17 au 19 juin 2019 à Quesnoy-sur-Deûle (59)

### TARIFS

Inter : 75€/pers. repas compris



réseau de services pour une vie autonome

Tél. : 02 31 53 97 94 - formation@rsva.fr - www.rsva.fr

Le RSVA n'est pas assujéti à la TVA Association loi 1901. Siret : 493 252 753 00022 - APE : 8899B. Déclaration d'activité enregistré sous le n°25 14 02244 14 auprès du préfet de la région Normandie.

